



Le droit des parents sur leurs enfants majeurs

Par **mimi8_old**, le 12/11/2007 à 00:30

J'ai 19 ans et je suis en 2^{ème} année d'apprentissage. Mon père ne veut pas que j'aille dormir chez mon copain pendant la semaine même si cela m'arrange pour aller au cours le lendemain. A-t-il le droit de faire ça ? et quelles sont ces droits sur moi ?

merci d'avance

Par **papa tango charly_old**, le 12/11/2007 à 11:17

vous êtes majeur(e) ?

vous êtes donc légalement libre de faire ce que vous entendez.
en revanche, comme vous vivez chez votre père, et qu'il subvient à vos besoins...

la liberté a un prix, à vous de voir si vous êtes apte à l'assumer !